

Appel à candidatures Recrutement de chargé-e et assistant-e en communication

Cadre général

A travers la mise en œuvre du projet «Initiative pour le Développement Municipal en Tunisie», la GIZ vise à promouvoir une gouvernance locale inclusive à travers le renforcement de capacités de plusieurs municipalités pour améliorer la participation des jeunes et des femmes dans la gestion des affaires locales et la participation dans la vie publique en Tunisie.

Ce projet « IDM », à travers son deuxième axe « Promotion de la participation des jeunes et des femmes dans les affaires municipales » a travaillé pour consolider la participation des femmes dans la prise de décision liée à la gestion de l'affaire publique locale. Ceci à travers la mise en œuvre d'un processus participatif visant la réactivation de deux commissions municipales « Égalité des personnes et des chances entre les sexes - EPECS » et « Affaires de la femme et de la famille- AFF » en renforçant leurs activités.

La GIZ a veillé à assurer un bon fonctionnement de ces deux commissions, moyennant le renforcement de leurs capacités et celles de de la société civile partenaire à l'élaboration des plans d'action (un plan par commune) permettant de réactiver les deux commissions et d'informer sur les degrés d'évolution de la participation effective des citoyens, notamment les femmes au niveau local.

En 2022, le projet IDM a proposé un changement dans l'offre qui vise à remédier les conséquences négatives de changements majeurs (dans le monde) sur les femmes en situation vulnérable (Corona, guerres..).

En se basant sur les résultats du projet, le changement proposé porte principalement sur la mise en œuvre des plans d'action déjà élaborés dans le cadre de l'activité de réactivation des

commissions dans 9 municipalités à savoir Ben Guerdene, Gabes, Kairouan, Kef, Regueb, Oudhref, Sidi Bouzid, Sidi Hassine et Siliana.

Pour la 2ème phase de ce projet, le CAWTAR a été mandaté pour appuyer, accompagner et coordonner la mise en œuvre de projets communautaires en collaboration avec les municipalités citées ci-dessous. Ces projets communautaires sont intitulés comme suit :

- «Club de mères d'enfants autistes» dans la commune du Kef ;
- «Changement climatique et femmes éco-entrepreneures» par la commune de Ouedhref ;
- «Renforcement économique des Femmes (REFKA)» par la commune de Kairouan,
- «Femmes actives» par la commune de Sidi Hassine ;
- «Autonomisation économique de femmes rurales VV» par la commune de Sidi Bouzid ;
- «Appui aux artisanes du Jrid» dans la commune de Tozeur ; et
- «Souk des produits de femmes» par la commune de Regueb.

Ces projets communautaires visent à améliorer la participation des femmes dans la vie socio-économique dans les zones ciblées.

Pour toutes les activités à mener dans ces communes, le CAWTAR a prévu de recruter des personnes ressources pour communiquer autour des projets et produire et diffuser des supports de communication pour partager les informations sur des thématiques clés de projets et sur les activités ainsi que les bénéficiaires.

Pour le Kef, il a été prévu aussi de concevoir une stratégie de communication sur l'autisme pour conscientiser le grand public et les décideurs sur des politiques plus inclusives des enfants autistes.

Pour cela le CAWTAR lance cet appel pour recruter :

- Un-e chargé-e de communication sénior ; et
- Un-e chargé-e de communication junior

La période de travail sera étalée sur 4 mois : Décembre 2023 – Mars 2024.

Responsabilités à assurer :

En collaboration avec l'équipe du projet, les personnes à recruter auront à assumer les responsabilités comme suit :

1/ le / la chargé-e de communication sénior :

- Assister aux différentes réunions de concertation / coordination entre le CAWTAR, GIZ et l'équipe du projet ;
- Concevoir et élaborer une stratégie de communication sur l'Autisme pour l'UTAIM-Kef (pour une période de courte et moyenne termes) ;
- Rédiger des articles à publier dans des revues sur les activités des projets réalisés dans les communes (au moins 5 articles / mois) ;
- Réaliser 4 courtes vidéos (entre 3 et 6 mn) de vulgarisation sur des thématiques clés du projet (entrepreneuriat féminin, économie circulaire, économie verte, gouvernance inclusive...).

2/ le / la chargé-e de communication junior :

- Assister aux activités dans les communes (au moins 7 activités / mois);
- Prendre des photos et des vidéos lors des activités et concevoir des messages à publier sur les réseaux sociaux ;
- Créer et animer des pages sur le projet dans les réseaux sociaux ;
- Faire des interviews et témoignages avec des bénéficiaires des sessions de formation dans les communes ;
- Faire des interviews et témoignages avec des femmes entrepreneures bénéficiaires des projets dans les communes ;
- Collaborer avec le/la chargé-e de communication sénior pour les produits de communication à élaborer dans le cadre de ce projet.

Compétences requises :

- très bonne maîtrise des langues arabe et française ;
- Qualités relationnelles ;
- Capacité avérée à planifier, organiser et superviser/évaluer efficacement des activités liées à la communication ;
- Grande capacité à coordonner et à travailler en équipe ;
- Excellente capacité d'écoute et excellente aptitude à communiquer, oralement et à l'écrit.

Les personnes désirant postuler :

1/ pour le poste de le / la chargé-e de communication sénior devraient aussi :

- Disposer d'une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de l'expertise demandée et au moins 3 stratégies de communication de moyennes et/ou grandes organismes réalisées ;
- Avoir publié des articles dans des revues ;

2/ pour le poste de le / la chargé-e de communication junior devraient aussi :

- Avoir une expérience de travail d'au moins 3 ans dans le domaine de l'expertise demandée.

Les intéressé-e-s devront envoyer une lettre de motivation, CV détaillé et copies des diplômes et attestations de travail et/ou missions menées à l'adresse mail : registry@cawtar.org ou déposer un dossier (avec décharge) au bureau d'ordre du CAWTAR (une enveloppe fermée avec mention : candidatures pour poste... projet CAWTAR-GIZ) avant le 30 novembre 2023.